



Contrat contracter avec des faux document.

Par **kpas**, le **18/03/2008 à 15:54**

bonjour
je ne sais pas si je poste dans la bonne categorie...alors on verra bien.
les faits sont simples
en 1990 , j'habite encore chez mes parents,je contracte un pret sofinco.
10 000 francs en 12 mois,soit 1500 euos.
depuis je n'est jamais refait appel a leurs service.
et la en juin 2007, j'apprend que je suis redevable de la somme de 8500 euros.
apres enquete ,je decouvre que ma mere a continuer de contracter des contrats aupres de sofinco.
3 contrats avec ma signature,dans la precipitation j'accepte un echeancier soit 200 euros par mois , bien sur c'est ma mere qui paie...
mais la situation se degrade aussi bien du niveau affectif que financiere.
que faire ?
je m'en remet a vos conseil
merci